



PROSUR INFO

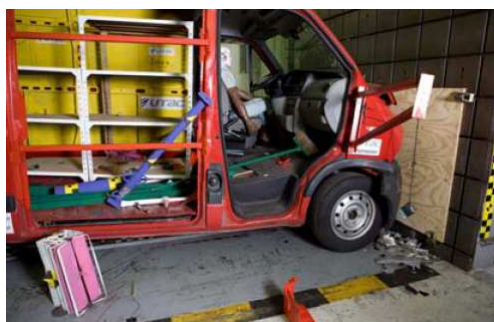
LETTRE D'INFORMATION PERIODIQUE DES ADHERENTS DU CLUB D'ENTREPRISES PROSUR " UN PROJET D'ENTREPRISE : LA ROUTE PLUS SURE "

N° 10 - décembre 2009

Journée d'information sur le véhicule utilitaire léger (VUL)

Le 25 septembre 2009, la Préfecture du Bas-Rhin et la CRAM Alsace-Moselle ont proposé aux entreprises une journée d'information consacrée à l'utilisation en sécurité du véhicule utilitaire léger. Plus de 300 professionnels se sont déplacés sur le circuit de conduite PSE à Châtenois pour discuter avec des prestataires spécialisés dans la sécurité des VUL.

Depuis le Livre Blanc « 12 propositions pour un véhicule utilitaire plus sûr » de janvier 2007, on sait que le VUL est le parent pauvre du véhicule d'entreprise en matière de sécurité et que sa sécurité intrinsèque est nettement inférieure à celle des véhicules particuliers. Aujourd'hui de nombreuses entreprises ont conscience que le risque routier professionnel est bien le premier risque auquel les salariés sont exposés. Et cette journée d'information montre un réel intérêt des décideurs et des utilisateurs pour améliorer les choses, et en particulier la sécurité des VUL



Trois aménageurs de VUL étaient sur place avec des véhicules de démonstration. « En France, à peine 15% des VUL sont correctement aménagés : il y a un vrai marché » dit l'un d'eux. Les exposants se sont efforcés de présenter leur offre de services sous une forme attrayante et dynamique. Simulateurs de conduite, essais de

freinage sur piste avec différents types de pneumatiques, voiture-tonneau, contrôle de vitesse...



Un organisme de formation a proposé un atelier « arrimage des charges » : dans un fourgon tôlé, divers objets (une pelle, un balai, un parpaing sur une palette, des caisses de rangement empilées, une caisse à outils,..) sont simplement posés, comme il arrive souvent. Un freinage fort à 15 km/h fait voler tous ces objets. Le même chargement, rangé, sanglé ou posé sur un tapis antidérapant : rien ne bouge dans le fourgon, portes ouvertes. L'atelier « angles morts » est lui aussi édifiant : il est impossible de voir un cycliste à près de 30 mètres derrière la camionnette, et à 50 mètres derrière un camion !

Le fabricant (français) d'indicateurs de surcharge explique que son matériel indique la charge sur chacune des roues et qu'il se met en place en 3 heures. « Il peut aussi se remonter sur un autre véhicule lors du renouvellement de la flotte ».

La CRAM Alsace-Moselle a animé deux conférences sur les particularités des VUL et les risques spécifiques liés à leur utilisation.

(présentation en ligne sur <http://www.cram-alsace-moselle.fr/Prevent/doc/pdfreco/VULppt1009.pdf>)

Elle a également présenté quelques outils pour une meilleure maîtrise de ces risques, par exemple un dépliant sur le



choix des équipements de sécurité d'un VUL ou une fiche de suivi pour l'entretien et le bon fonctionnement du véhicule. Elle a enfin évoqué le référentiel national de compétences pour l'utilisation d'un VUL en sécurité en cours d'élaboration. Un test ludique pour tester ses connaissances et faire apparaître les besoins en formation des salariés et de l'encadrement est d'ores et déjà opérationnel.

<http://www.risque-routier-professionnel.fr>



Sur son stand, la CRAM a présenté, avec le Centre technique de l'artisanat de Colmar, le dispositif

AJC Pro (Accompagnement des Jeunes à la Conduite Professionnelle) qu'elle lance avec d'autres partenaires en Alsace-Moselle. Ce dispositif permet à des apprentis, d'obtenir le permis B par la conduite accompagnée effectuée aussi sur un VUL de l'entreprise. Le chef d'entreprise ou son représentant est le tuteur de l'apprenti lors de la conduite au travail. Le dispositif se caractérise par des apports en formation pour l'apprenti, le tuteur et les moniteurs d'auto-école et par une aide financière pour faciliter l'obtention du permis de conduire et l'équipement du VUL. Pour en savoir plus : www.ajcpro.fr

Une nouvelle aide financière

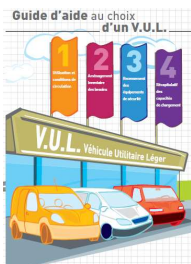
Les entreprises de moins de 50 salariés inscrites dans la démarche AJC Pro d'Accompagnement des Jeunes apprentis à la Conduite Professionnelle peuvent bénéficier d'une prime pour financer des options et des aménagements qui améliorent la sécurité des personnes et du chargement, ainsi que des formations pratiques.

Cette aide est plafonnée à 25 000 € pour un minimum de 1000 € par entreprise (dans la limite du budget disponible).

En savoir plus, contrat à télécharger <http://www.cram-alsace-moselle.fr/Prevent/incitfin/primeAJC/primeAJC.html> www.cram-alsace-moselle.fr

Un jeu-concours a été proposé aux visiteurs pour tester leurs connaissances et les inciter à chercher les bonnes réponses chez les exposants. Ce sont eux qui ont doté le concours de lots, notamment une vingtaine de stages de conduite sur piste. A noter également la sympathique surenchère à laquelle se sont livrés les exposants : un des aménageurs a décidé de doter le jeu-concours d'un bon d'achat à valoir sur un aménagement de 900 €, son concurrent a immédiatement répliqué avec un bon d'achat de 1 200 € !

A noter : >une rencontre identique sur l'utilisation en sécurité du VUL est prévue le 26 mars 2010 sur la piste Automobile Club Prévention à La Wantzenau, au nord de Strasbourg
> Prosur Info reviendra prochainement sur la journée d'information « risque routier professionnel mission et trajet » du 13 octobre 2009 à Huningue, dont une réédition en 2010 dans le Bas-Rhin est à l'étude.



Dernière minute :

Un carnet pour vous accompagner dans le choix de votre futur véhicule.

Il se présente sous forme de fiches, qui permettent d'exprimer vos besoins de façon chiffrée et facilitent vos discussions avec les aménageurs et concessionnaires. Il permet notamment de comparer les capacités de chargement de plusieurs véhicules

En téléchargement sur <http://www.cram-alsace-moselle.fr/Prevent/doc/pdfreco/GuideVULplaq.pdf>